PROFIL DES CONTRATS

En règle générale, nous exploitons nos activités d'énergie en concluant des contrats pour disposer d'un fort degré de prévisibilité des fonds provenant des activités. Nous conservons une vision à long terme, à savoir que le prix de l'électricité et la demande d'électricité augmenteront en raison de l'électrification de l'économie mondiale, notamment dans les secteurs industriels et du transport, et du recours accru au numérique. Nous estimons par ailleurs que la demande d'énergie propre accroîtra en raison d'une plus grande prise de conscience en matière de changements climatiques, d'exigences imposées par la législation de certaines régions afin de moins dépendre de l'énergie produite à partir de combustibles fossiles, et du fait que la production à partir de sources renouvelables est la forme la moins chère de production d'électricité.

Au Brésil et en Colombie, nous prévoyons aussi que les prix de l'électricité continueront d'être favorisés par le besoin de construire de nouvelles sources d'approvisionnement à moyen ou long terme pour répondre à la demande croissante. Sur ces marchés, la négociation de contrats d'électricité représente actuellement le seul mécanisme d'achat et de vente d'électricité. Par conséquent, nous nous attendons à obtenir des prix plus élevés lorsque nous renégocierons à moyen terme.

Le tableau suivant présente les contrats d'énergie que nous avons conclus pour les cinq prochains exercices relativement à la production en Amérique du Nord, au Brésil, en Europe et dans certains autres pays, selon une moyenne à long terme et au prorata. Le tableau ne tient pas compte de nos portefeuilles d'actifs hydroélectriques au Brésil et en Colombie, où nous prévoyons que les contrats d'électricité venant à échéance seront renégociés dans le cours normal des activités étant donné la logique de ces marchés de l'électricité. À l'heure actuelle dans ces pays, le profil des contrats s'élève à respectivement 93 % et 70 % de la moyenne à long terme et nous prévoyons maintenir ces taux à l'avenir. Dans l'ensemble, la durée contractuelle résiduelle moyenne pondérée de notre portefeuille d'énergie s'élève à 13 ans (au prorata).

(En GWh, sauf indication contraire)	2024	2025	2026	2027	2028
Hydroélectricité					
Amérique du Nord					
États-Unis ¹	7 261	6 728	5 602	5 318	4 674
Canada	3 620	3 620	3 620	3 620	3 620
	10 881	10 348	9 222	8 938	8 294
Énergie éolienne	7 979	7 934	7 837	7 537	7 404
Énergie solaire destinée aux réseaux publics	3 765	3 802	3 792	3 782	3 745
Énergie décentralisée et stockage	983	974	963	944	931
Solutions durables	44	36	32	32	31
Production visée par contrat au prorata	23 652	23 094	21 846	21 233	20 405
Production non visée par contrat au prorata	3 376	3 934	5 182	5 795	6 623
Production moyenne à long terme au prorata	27 028	27 028	27 028	27 028	27 028
Participations ne donnant pas le contrôle	45 043	45 043	45 043	45 043	45 043
Production moyenne à long terme totale	72 071	72 071	72 071	72 071	72 071
Production visée par contrat – en % de la production totale					
au prorata	88 %	85 %	81 %	79 %	75 %
Prix par MWh – production totale au prorata	79 \$	79 \$	80 \$	81 \$	83 \$

Comprend la production de 1 777 GWh pour 2024, de 1 546 GWh pour 2025, de 947 GWh pour 2026 et de 640 GWh pour 2027 garantie par des contrats financiers.

La durée contractuelle résiduelle moyenne pondérée au prorata des contrats d'énergie s'élève à 15 ans en Amérique du Nord, à 13 ans en Europe, à 9 ans au Brésil, à 4 ans en Colombie et à 13 ans dans l'ensemble de nos autres territoires.